

Cycle de séminaires du Pôle Environnement et Climat

Le droit de l'environnement
à la croisée des disciplines



Séminaire 1 : « La gouvernance des limites planétaires et des atteintes globales à l'environnement par le droit »

Vendredi 23 février 2024
IDHEAP Learning Lab

12h – 12h30 : Repas de midi
12h30 – 14h : Séminaire

En application d'une vision du développement durable, il est de plus en plus admis que le développement socio-économique doit respecter les limites imposées par le fonctionnement de la biosphère afin d'éviter des changements irréversibles et d'assurer la résilience et l'intégrité de notre planète. Cette vision du développement durable justifie d'utiliser le concept de limites planétaires pour fixer des limites à l'action

humaine et éventuellement réajuster les objectifs environnementaux. Par ailleurs, la gestion de ces limites planétaires implique pour les autorités de traiter de manière globale une multitude de sources individuelles diffuses et hétérogènes. Nous explorerons dans ce séminaire la valeur juridique de ces limites à différentes échelles et les instruments d'action pour les respecter, dont les systèmes de quotas planétaires.

Inscription et informations



Contact : Valérie Dupont
valerie.dupont@unil.ch

Intervenant·e·s

Valérie Dupont, chargée de recherche, Ecole de droit, FDCA
Eléa Baudevin, doctorante, Ecole de droit, FDCA

Discutant·e·s :

Evelyne Schmid, professeure, Ecole de droit, FDCA
Camille Gilloots et Johan Recordon, Centre de compétences en durabilité